



KIT PEDA GOO

LE PARCOURS

MIGRATIONS
EN QUESTIONS

KIT PEDAGOO

L'objectif du Kit pedagoo est de mettre à disposition des enseignant·es des outils scientifiques et pédagogiques sur les migrations. Le kit permet de comprendre, **de manière simple et rapide**, des notions et concepts complexes tout en **favorisant l'attention et la curiosité des élèves**.

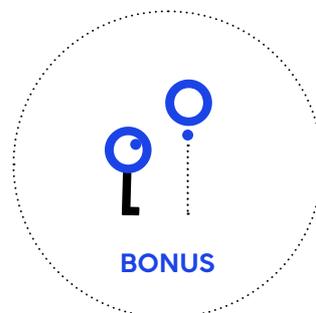
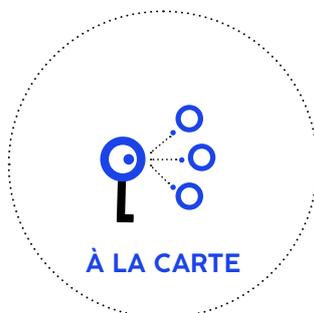
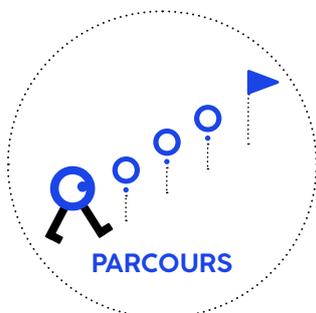
Ces outils, ont été construits avec le concours du LIPE, Laboratoire d'innovation pédagogique sur l'Europe, de l'Université de Nantes en co-construction avec des professionnels de l'Éducation dans le cadre d'un partenariat avec le Rectorat de l'académie de Nantes.

Le Kit pedagoo a été élaboré pour s'intégrer dans les programmes scolaires et soutenir la pratique pédagogique des enseignants. Il a été conçu pour être directement diffusé en classe et accessible à un jeune public.

Un accent particulier a été mis sur la mise à disposition de supports permettant de **développer la créativité et l'autonomie des élèves** ainsi que le **développement de compétences numériques**.

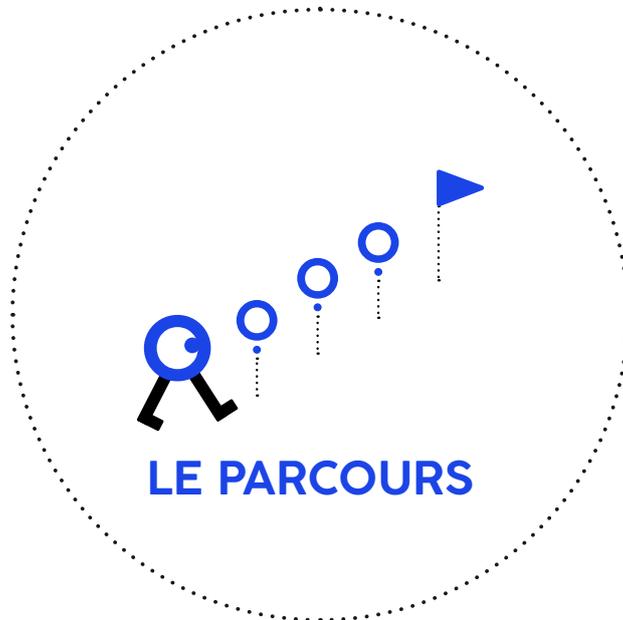
Il propose 3 dispositifs différents comprenant chacun supports vidéo et texte, livret enseignant et fiche élèves. Ces dispositifs se déclinent sous la forme :

- d'un parcours complet organisé en 4 étapes ;
- d'un dispositif à la carte permettant d'utiliser un module du parcours complet : ce sont des variantes des activités du parcours offrant d'autres possibilités d'usages à partir des mêmes supports ;
- d'un module bonus qui s'appuie sur la diversité des vidéos proposées par le site www.migrationsenquestions.fr.



[HTTP://EDUCATION.MIGRATIONSENQUESTIONS.FR](http://education.migrationsenquestions.fr)

KIT PEDA GOO



LIVRET ENSEIGNANT

P.4



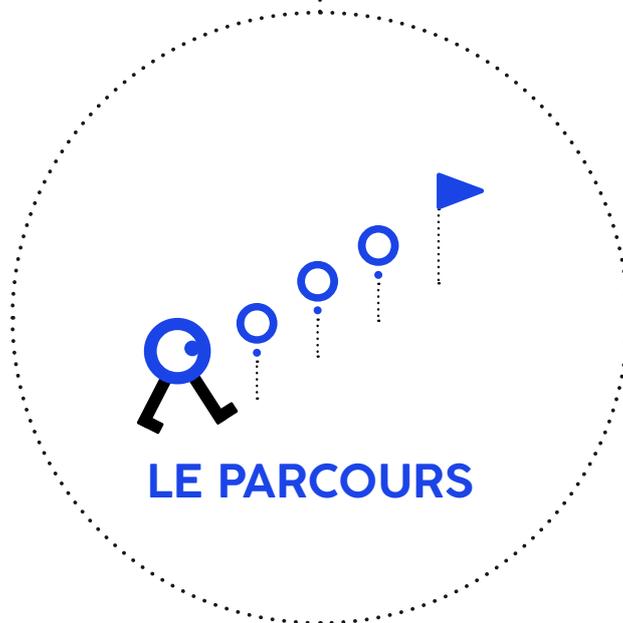
SUPPORTS

P.8



ACTIVITÉS

P.13



LIVRET ENSEIGNANT

AUTRICE



Elodie Isoard est agrégée d'Histoire, ancienne élève de l'ENS Fontenay-St Cloud, elle est titulaire de certifications complémentaires en DNL Histoire/Géographie, en Anglais ainsi qu'en Histoire de l'art.

Elle enseigne l'Histoire-Géographie en pré-bac et l'Économie, la Sociologie et l'Histoire en classe préparatoire aux écoles de commerce au lycée Mandela à Nantes (44).

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU KIT PEDAGOO SUR
[HTTP://EDUCATION.MIGRATIONSENQUESTIONS.FR](http://education.migrationsenquestions.fr)

NIVEAU

Classe de 2^{nde} générale

PLACE DANS LE PROGRAMME

Géographie, 2^{nde}, Thème 3 : des mobilités généralisées
(BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019)

THÈME 3 : DES MOBILITÉS GÉNÉRALISÉES (12-14 HEURES)

Questions

Les migrations
internationales
Les mobilités
touristiques
internationales

Commentaire

Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter...). Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés...). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes. Avec le développement et l'évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.

Études de cas possibles

La mer Méditerranée : un bassin migratoire
Dubai : un pôle touristique et migratoire
Les mobilités d'études et de travail intra-européennes
Les États-Unis : pôle touristique majeur à l'échelle mondiale

Question spécifique sur la France

La France : mobilités
transports
et enjeux
d'aménagement

Commentaire

Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales. L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication, invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels. En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.

CAPACITÉS TRAVAILLÉES

BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019)

MAÎTRISER ET UTILISER DES REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX

Connaître et se repérer	Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements. Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés. Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.
Contextualiser	Mettre un événement ou une figure en perspective. Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale), en géographie. Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique. Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes. Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.

S'APPROPRIER LES EXIGENCES, LES NOTIONS ET LES OUTILS DE LA DÉMARCHE HISTORIQUE ET DE LA DÉMARCHE GÉOGRAPHIQUE

Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient Transposer un texte en croquis. Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse. Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier	S'approprier un questionnement historique et géographique. Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. Justifier des choix, une interprétation, une production.
Construire une argumentation historique ou géographique	Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
Utiliser le numérique	Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

DÉMARCHE

Les activités sont proposées dans une démarche de progressivité dans le cadre d'un programme de géographie.

- Le fil directeur de la séquence est la progressivité dans l'apprentissage et la compréhension de la notion du programme de seconde : la « migration ». En lien avec le programme, il s'agit plus précisément de cerner la notion de « migrations internationales » et de comprendre quels en sont « les nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter ...) ». Les flux migratoires internationaux « sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées ».
- L'étude des trois textes se fait aussi dans la progressivité de l'apprentissage, de la capacité d'employer les notions et d'exploiter les outils spécifiques aux disciplines.
- Les trois textes sont de longueur et de difficulté différentes. Aussi, il convient de commencer par les textes les plus simples et les moins long pour permettre aux élèves d'employer une première fois le lexique acquis en géographie à bon escient . Le texte « *Les catégories et les raisons de la migration internationale* » permet de découvrir les notions indispensables à toute la séquence (migrations forcées / migrations volontaires) à l'aide d'un premier texte de taille raisonnable. Le texte « *la procédure d'asile en France* » permet d'approfondir un aspect des migrations forcées abordées à partir du texte précédent. Le texte « *Histoire des migrations* », beaucoup plus long et complexe, permet de réinvestir les notions clés étudiées précédemment (migrations forcées / volontaires) en élargissement le cadre temporel et en permettant ainsi une mise en perspective qui suppose de mobiliser des repères historiques.
- Le dernier document permet aux élèves de réinvestir les notions par la réalisation d'une « production graphique et cartographique dans le cadre d'une analyse.

NOTIONS ET VOCABULAIRE À MOBILISER

Notions et vocabulaire du thème 3 de géographie travaillés dans la séquence à partir des trois textes

Notions et vocabulaire de géographie des thèmes de l'année de Seconde réinvestis dans cette séquence

Notions et vocabulaire d'histoire des thèmes de l'année de Seconde réinvestis dans cette séquence

Mobilité, migration, migrations internationales, flux migratoires, migration forcée, migration volontaire, réfugié, espace émetteur, espace récepteur, migration intrarégionale.

Thème 1 : Sociétés et environnements : changement climatique.

Thème 2 : Territoires, populations et développement : trajectoires démographiques, transition démographique, développement, inégalité, Nord et Sud.

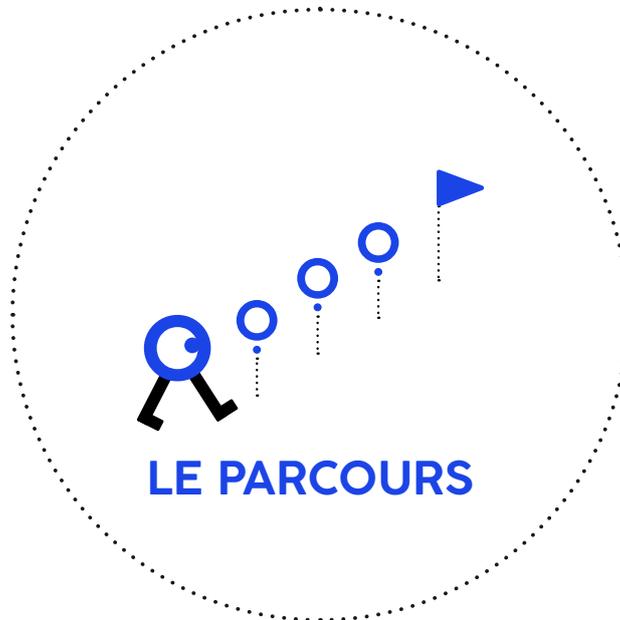
Thème 1 : Le monde méditerranéen, La Méditerranée médiévale :

- Des minorités religieuses (judaïsme) ;
- La circulation de biens, d'hommes dans l'espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et à l'Afrique. Expansion musulmane.

Thème 2 : XV^e XVI^es : un nouveau rapport au monde

Ouverture atlantique, « Nouveau Monde », empires coloniaux, traite et esclavage.

KIT PEDA GOO



SUPPORTS

Les supports du kit pedagoo sont composés d'une vidéo (consultable en ligne) et d'un texte reprenant le propos de l'auteur ou de l'autrice. (téléchargeable en format pdf)

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU KIT PEDAGOO SUR
[HTTP://EDUCATION.MIGRATIONSENQUESTIONS.FR](http://education.migrationsenquestions.fr)



TEXTE 1

Les catégories et les raisons de la migration internationale

YVES PASCOUAT, 2020

La migration internationale est l'action pour une personne, ou un groupe de personnes, de se déplacer dans un autre pays que son pays d'origine ou de résidence habituelle en vue de résider durablement dans le pays de destination. Ce dernier devient alors le nouveau pays de résidence habituelle.

La migration internationale peut être motivée par différentes raisons que l'on peut classer en quatre grandes catégories :

- Les migrations qui relèvent de l'obligation pour les personnes de fuir leur pays de résidence pour trouver une protection dans un autre pays. Lorsque ces personnes fuient une guerre ou des persécutions, c'est-à-dire des violences ou des mauvais traitements, on parle de réfugiés. Ce sont par exemple des Syriens qui fuient la guerre, un-e opposant-e politique dans une dictature, un-e homosexuel-le qui fuit son pays où cette orientation sexuelle est interdite ou encore une jeune femme qui se réfugie en France pour éviter l'excision dans son pays d'origine. Ces migrations sont généralement de longue durée car les raisons qui ont poussé les personnes à fuir s'inscrivent souvent dans le temps, comme les guerres par exemple. Il existe aussi le cas des personnes qui sont forcées de quitter leur pays à cause d'événements climatiques sérieux tels qu'une sécheresse, une inondation, une tempête, etc. Liées aux changements climatiques, ces migrations sont souvent temporaires et s'exercent sur une courte distance car il s'agit principalement pour les personnes affectées de trouver un abri provisoire avant de retourner chez elles.
- La deuxième catégorie concerne les migrations familiales. Il s'agit de personnes qui décident d'accompagner ou de rejoindre un membre de leur famille qui réside dans un autre pays. C'est le cas de l'époux ou de l'épouse et des enfants d'un citoyen français ou d'une personne étrangère qui réside déjà en France.
- La troisième catégorie concerne les migrations à caractère économique. Il s'agit de personnes qui vont exercer une activité professionnelle, un travail, dans un autre pays. Cette migration couvre de nombreuses situations. C'est l'ingénieur informatique indien qui travaille dans une grande entreprise européenne. C'est le chef d'entreprise français qui dirige une manufacture aux États-Unis. C'est le médecin africain embauché à l'hôpital. C'est le jeune diplômé tunisien qui ne trouve pas de travail dans son pays et vient travailler en Allemagne. C'est aussi le travailleur saisonnier ukrainien qui vient pour les récoltes ou travailler l'été dans une station balnéaire. Cette migration liée au travail peut prendre des formes très diverses et concerner des personnes très diplômées, comme les ingénieurs, ou peu diplômées, comme les travailleurs saisonniers.
- Enfin, la quatrième forme de migration concerne les étudiants qui réalisent leurs études dans un autre pays. Cette migration peut être plus ou moins longue, une ou plusieurs années, et être suivie d'une installation dans le pays d'étude ou d'un retour dans son pays d'origine.

Les raisons pour lesquelles les personnes migrent sont très différentes. Il peut s'agir de migrations forcées, lorsque les personnes fuient une guerre ou des persécutions, de migration familiale pour rejoindre un-e conjoint-e, ou de migrations dites volontaires, lorsque les personnes vont travailler ou étudier dans un autre pays. Mais ces migrations sont aussi de durées différentes, plusieurs années, voire à vie, pour les membres de la famille ou quelques mois pour les travailleurs saisonniers ou les personnes déplacées pour raisons climatiques.

Il faut souligner que ces catégories correspondent aux migrations dites légales, c'est-à-dire des personnes autorisées à entrer dans un autre pays. Elles ne concernent pas les personnes dites en situation irrégulière, c'est-à-dire qui sont dans un autre pays mais qui n'ont pas été autorisées à y séjourner, soit parce qu'elles ne remplissent pas les conditions requises, soit parce qu'elles ne sont plus autorisées à y séjourner, car leur droit au séjour dans ce pays a expiré.



TEXTE 2

La procédure d'asile en France

EMMANUELLE NÉRAUDAU, 2020

Tom a été emprisonné et torturé à plusieurs reprises parce qu'il est opposant politique dans une dictature.

Al a été interrogé et violenté en raison de son homosexualité. Ahmed a fui la guerre en Syrie. Mariama risque d'être excisée conformément à la coutume de son pays.

Ces personnes ont fui leur pays en raison de la guerre ou des persécutions personnelles qu'elles ont subies ou risque de subir. Elles ont demandé l'asile, c'est-à-dire qu'elles ont demandé la protection à un autre pays contre les persécutions qu'elles subissent dans leur pays d'origine. En application de la convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés, la France et les pays européens accordent une protection internationale à toute personne qui craint « avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ».

En pratique, lorsqu'une personne a fui son pays et arrive en France pour y demander une protection, elle doit suivre une procédure prévue par la loi. Elle doit tout d'abord « déposer sa demande d'asile ». Pour cela, elle doit se rendre dans une association chargée du pré-accueil où elle va « présenter sa demande d'asile », remplir un formulaire et recevoir une convocation en préfecture.

Une fois cette étape réalisée, le demandeur doit procéder à « l'enregistrement de la demande d'asile » par la préfecture. A cette occasion, il reçoit les informations relatives à la procédure d'asile et est informé qu'il dispose de 21 jours pour remplir son dossier de demande d'asile. La personne a alors le statut de « demandeur d'asile » qui lui permet, en principe, d'être hébergée dans un centre d'accueil pour demandeur d'asile (CADA) et de recevoir une aide financière pour vivre dignement.

Le dossier d'asile est très important car il contient les informations et documents qui prouvent les persécutions alléguées et qui ont justifié la demande d'asile en France. Les preuves peuvent être un certificat médical faisant état de mauvais traitements, un article de journal prouvant que la personne est un opposant politique, mais aussi un récit qui raconte les conditions de vie du demandeur d'asile dans son pays d'origine. Le dossier doit contenir toutes les informations pour convaincre les autorités françaises de la réalité des persécutions et de la nécessité d'accorder la protection au demandeur.

Une fois rempli, le dossier d'asile est envoyé à l'Ofpra, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, qui a la responsabilité d'examiner la demande d'asile et de décider si le demandeur d'asile doit être protégé par la France ou non. Pour ce faire, et en plus du dossier, le demandeur est entendu par l'Ofpra dans le cadre d'un entretien, avec un interprète si nécessaire. Le directeur de l'Ofpra prend une décision pour accorder le statut de réfugié (ou la protection subsidiaire) ou pour rejeter la demande.

En cas de décision négative de l'Ofpra, le demandeur d'asile peut faire un recours devant le juge de l'asile, que l'on appelle la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Cette Cour peut confirmer la décision de l'Ofpra, c'est-à-dire confirmer le rejet de la demande. Dans ce cas, la personne peut faire l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. A l'inverse, la CNDA peut annuler la décision de l'Ofpra, c'est-à-dire décider que la personne doit être protégée. Dans ce cas, la personne est alors reconnue « réfugiée ». Elle est autorisée à rester en France, avec une carte de résident, et peut bénéficier de droits liés à son statut : travailler en France, trouver un logement, être rejoint par sa famille.

Ainsi, au titre de ses engagements internationaux et européens, la France accorde une protection aux hommes, aux femmes et aux enfants qui y ont droit.



TEXTE 3

Histoire des migrations

VIRGINIE CHAILLOU-ATROUS, 2020

L'histoire des migrations est aussi ancienne que l'histoire de l'humanité. Aussi, la migration est à appréhender comme un phénomène continu et permanent qui présente toutefois des caractéristiques différentes en fonction des époques et des continents.

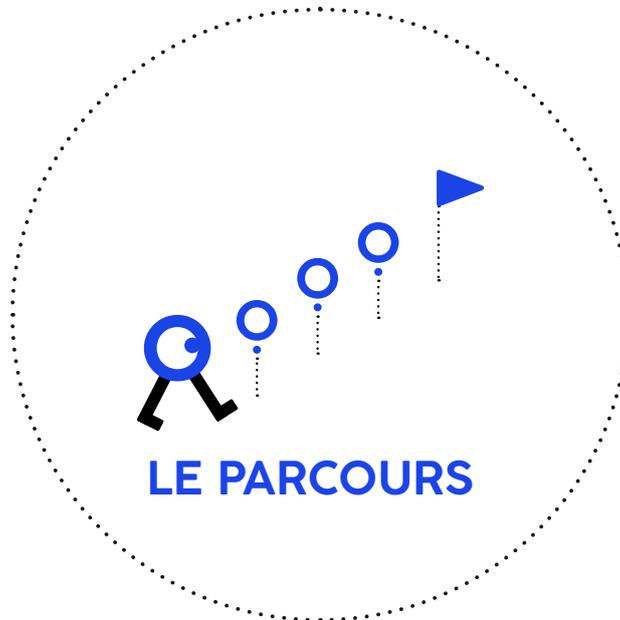
De l'Antiquité à la fin de l'époque moderne, ces déplacements sont progressifs et sont liés à des migrations économiques, aux invasions guerrières et aux dynamiques de peuplement. Durant tout le Moyen-Âge, l'Asie des steppes est le grand réservoir des migrations vers l'Europe occidentale, le Proche-Orient, l'Inde et la Chine. Les armées islamiques, parties de la péninsule arabique vers 630 migrent et conquièrent en un siècle tout le sud du bassin méditerranéen (Maghreb, péninsule ibérique) et une bonne partie du Moyen-Orient. A partir de la Renaissance, l'Europe ne connaît plus de grandes invasions en dehors de la poussée ottomane, c'est-à-dire l'extension de la domination turque sur l'Europe balkanique et une partie de l'Europe centrale. Cependant, différents types de migrations peuvent être observés à l'intérieur du continent européen. Des migrations saisonnières (travailleurs à la recherche de moyens de subsistance, pèlerins, etc.), ou définitives (colons vers les terres vierges de l'est européen ou vers les terres nouvellement défrichées) se maintiennent. En outre, des politiques répressives provoquent des migrations forcées comme l'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492 ou celle des protestants français après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. L'Afrique connaît également des dynamiques migratoires internes comme l'expansion Bantoue ou celles engendrées par une traite arabo-musulmane qui s'étend du VII^e au XX^e siècle et concerne plus de 17 millions d'Africains. A l'époque moderne, les grands voyages de découvertes comme celui de Christophe Colomb en 1492 ouvre l'ère des migrations transocéaniques et génère un flux de migrations volontaires de colons Européens vers l'Amérique. Mais le développement colonial de l'Europe engendre surtout la déportation de 12 à 15 millions de captifs africains à destination des colonies européennes du XVI^e au XIX^e siècle.

Le XIX^e siècle marque un tournant dans l'histoire des migrations. Le développement de l'industrialisation en Europe génère un important exode rural et accélère les migrations intra-européennes. De même, le passage de la navigation à voile à la navigation à vapeur, permet le déplacement volontaire massif de migrants vers des contrées très éloignées. Le fort accroissement de la population sur le continent européen, la pauvreté dans les régions de départ (Ex. : la grande famine en Irlande de 1845 à 1849) et la demande de main-d'œuvre dans des régions d'immigration peu peuplées et ouvertes par la colonisation (États-Unis, Canada, Australie, Argentine, Brésil etc.) conduisent plus de 50 millions d'Européens à quitter l'Europe entre 1821 et 1932. Seule la France demeure une terre d'immigration. Ces migrations dureront jusqu'au début du XX^e siècle mais les États-Unis - première destination des migrants européens - prennent, dès la fin du XIX^e siècle, des mesures pour limiter l'immigration et mettre en place un accueil plus sélectif des migrants. Ils connaissent cependant de forts déplacements internes de populations, les États-Uniens ont toujours été des migrants, soit pour la conquête de l'ouest soit en direction des États du nord et plus récemment vers la ceinture du soleil. Parallèlement, plusieurs millions de travailleurs migrent à travers le monde pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des sociétés coloniales après l'abolition de la traite et de l'esclavage. Ainsi, des Javanais, des Japonais, des Tonkinois, des Africains, des Malgaches mais surtout des Chinois et des Indiens - munis d'un contrat d'engagement - quittent plus ou moins librement leur sol natal pour venir travailler, en échange d'un salaire, dans les colonies d'Amérique et de l'océan Indien mais également dans les territoires nouvellement conquis par les puissances impériales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. A la fin du XIX^e, les persécutions des minorités religieuses, ethniques ou linguistiques provoquent également le départ forcé de nombreux migrants comme les Juifs de l'Empire russe après les pogroms des années 1880-1890.

Les deux grandes guerres mondiales du XX^e siècle ont aussi d'autres effets migratoires. L'effondrement des grands empires multinationaux européens après la Grande Guerre a multiplié le nombre de déplacés, d'exilés, d'apatrides et provoqué un flux migratoire à destination de l'Europe occidentale. Dans l'entre-deux guerres, l'émigration des juifs vivant en Allemagne ou dans les pays sous domination nazie ou celle des Républicains espagnols après la victoire du général Franco provoquent une émigration importante et rapide. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, un très grand mouvement migratoire de retour a concerné notamment plus de 10 millions d'Allemands expulsés des anciens territoires allemands d'Europe centrale passés sous souveraineté polonaise ou soviétique. En outre, les ravages de la Seconde Guerre mondiale ont créé un énorme besoin de main-d'œuvre nécessaire pour la reconstruction et la relance de l'économie, particulièrement dans le nord-ouest de l'Europe. La période qui s'étend de 1945 à 1974- appelée Trente glorieuses- est caractérisée par une croissance économique exceptionnelle en Europe occidentale qui attire des millions de travailleurs issus du bassin méditerranéen (Espagne, Portugal, Italie du Sud, Yougoslavie). Avec les décolonisations successives de la seconde moitié du XX^e siècle, un grand nombre de migrants partent s'installer dans l'ancienne puissance coloniale. C'est le cas des travailleurs originaires du Maghreb en direction de la France à la suite des indépendances marocaine, tunisienne et algérienne mais aussi celui des Indo-Pakistanaïsiens vers le Royaume-Uni. Toutes ces migrations économiques ralentissent à la fin des années 1960 pour quasiment s'arrêter avec le choc pétrolier de 1973 qui enrayer la dynamique économique ouest-européenne. Les indépendances génèrent aussi de nouveaux courants d'immigration à caractère politique et le retour des Européens vers les métropoles. La division du monde en deux camps pendant la Guerre froide a inévitablement des répercussions sur les flux migratoires. Les persécutions politiques à l'Est entraînent l'exil de nombreux Européens vers les pays occidentaux. Les guerres dans le Sud-Est asiatique et les atrocités commises par les régimes communistes conduisent également des millions de Vietnamiens à l'exil. De nombreux boat people trouvent refuge en Europe occidentale. La fin des années 70 est marquée par une crise économique et les pays d'Europe occidentale- sous la pression des nouveaux partis populistes hostiles aux immigrés- se mettent à lutter contre l'immigration clandestine. Alors que le traité européen de Maastricht en 1992 renforce la possibilité pour chaque citoyen de l'Union européenne de s'installer librement dans un autre état membre et que les accords de Schengen organisent la liberté de circulation, les pays de l'Union européenne s'attachent à renforcer les contrôles aux frontières extérieures.

A la fin du XX^e siècle, l'Amérique centrale, l'Afrique et le Moyen-Orient connaissent une forte instabilité politique, des guerres chroniques et un fort déséquilibre entre développement démographique et sous-développement économique qui provoquent d'importants départs en direction des pays occidentaux où les demandes d'asile se multiplient. De même, la guerre de l'ex-Yougoslavie est à l'origine de l'arrivée en France de nombreux demandeurs d'asile. Durant cette période, les mouvements migratoires entre les pays voisins du Sud et notamment en Afrique sont tout aussi élevés. La proportion d'étrangers est par exemple considérable aux Emirats arabes Unis (78 %) et l'Afrique du Sud attire quant à elle de très nombreux immigrés venus de régions beaucoup moins aisées du continent (Mozambique, Zimbabwe, etc.).

Au début du XXI^e siècle, les migrations européennes vers les Etats-Unis sont remplacées par celles en provenance d'Amérique latine notamment du Mexique. Ces migrations clandestines conduisent à des politiques répressives et à une fermeture des frontières. Enfin, les bouleversements politiques dans le voisinage européen, et notamment dans le pourtour méditerranéen, ouvrent une nouvelle période marquée par d'importants flux de réfugiés. À partir de 2010, les conflits qui y surgissent (Syrie, Libye notamment) provoquent un nouvel afflux de réfugiés en Europe dans des proportions inédites depuis la première moitié du XX^e siècle. Parallèlement, des migrants quittent les villes côtières d'Asie exposées à l'élévation du niveau des océans avec pour conséquence la naissance de nouvelles migrations climatiques.



ACTIVITÉS

A chaque étape du parcours correspond une activité. La partie ci-après identifie les objectifs de l'activité, les actions à mener ainsi que les consignes à formuler aux élèves.

- Activité 1 : les catégories de migrations
- Activité 2 : la procédure d'asile
- Activité 3 : l'histoire des migrations
- Activité 4 : la facilitation graphique

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU KIT PEDAGOO SUR

[HTTP://EDUCATION.MIGRATIONSENQUESTIONS.FR](http://education.migrationsenquestions.fr)



Les catégories de migrations

Quels sont les différents types de migrations dans le monde aujourd'hui ?

OBJECTIF

Différencier deux types de migrations dans le monde aujourd'hui : migrations volontaires et migrations forcées

SUPPORT

*Vidéo et texte 1 « Les catégories et les raisons de la migration internationale »
Yves Pascouau, 2020*

ACTIVITÉ ÉLÈVE

Consigne

► A l'aide du texte, notez dans votre cahier les définitions de migrations forcées et de migrations volontaires et trouvez des exemples.

Migrations forcées : définition	Migrations volontaires : définition
Exemples de migrations forcées dans le texte :	Exemples de migrations volontaires dans le texte :

A partir du texte, quelle est la définition de réfugié ?

I- Des migrations internationales

A- Différents types de migrations

Migrations forcées : lorsque une personne est forcée par son pays, les migrations qui résultent de l'obligation pour une personne de quitter son pays de résidence pour trouver une protection dans un autre pays.

Exemples dans le texte : à cause de la guerre, les persécutions (violences et mauvais traitements), catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, tempête).

Migrations volontaires : migrations qui ne sont pas obligatoires, essentiellement à la recherche de la protection, la santé d'une personne, lorsque la personne décide de son propre gré de quitter son pays.

Exemples dans le texte : migrations pour études, migrations économiques (un étranger venu travailler en Europe par exemple), migrations à l'étranger pour y étudier durant plusieurs années (étudiants).

Quelle est la définition de réfugié ? Il s'agit d'une personne qui quitte son pays pour échapper à la persécution. C'est une personne qui craint avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques et hors du pays.



La procédure d'asile en France

PROBLÉMATIQUE DE L'ACTIVITÉ

La procédure de demande d'asile comporte plusieurs étapes : quelles sont-elles ?

NB : L'activité sur la procédure d'asile vient compléter l'évocation des migrations forcées.

OBJECTIF

Comprendre les étapes d'une demande d'asile en France

SUPPORT

Vidéo et texte 2 « Procédure d'asile » Emmanuelle Néraudau, 2020

ACTIVITÉ ÉLÈVE

Consigne :

Réaliser une fiche « procédure d'asile mode d'emploi ».

Vous travaillez pour une association qui vient en aide aux migrants. A l'aide du texte « Procédure d'asile », vous allez réaliser une fiche qui va expliquer clairement aux migrants quelle est la procédure d'asile qu'ils vont devoir suivre.

Fiche : procédure d'asile mode d'emploi

Étape 1 Quel interlocuteur ? Comment procéder ? Quels résultats ?	Déposer sa demande d'asile	
Étape 2 Quel interlocuteur ? Comment procéder ?	Enregistrer sa demande d'asile	
Étape 3 Quel interlocuteur ? Comment procéder ?	Envoyer le dossier pour examen	
Comment se termine la procédure ?	Si demande acceptée	Si demande refusée

PROCEDURE D'ASILE MODE D'EMPLOI			
<p>Etape 1:</p> <p>Interlocuteur?</p> <p>Comment?</p> <p>Quels résultats?</p>	<p>Déposer sa demande d'asile:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une association • Si présenter sa demande d'asile ⇒ remplir formulaire et recevoir convocation en préfecture. • Statut: demandeur d'asile ⇒ hébergé chez CAF et aide financière 		
<p>Etape 2:</p> <p>Interlocuteur?</p> <p>Comment?</p>	<p>Liregistrer sa demande d'asile:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La préfecture. • Doit y figurer: toutes sortes de preuves montrer la réalité + nécessité d'avoir la protection = certificat médical, article de journal, un aut montrant les faits vécus... 		
<p>Etape 3:</p> <p>Interlocuteur?</p> <p>Comment?</p>	<p>Envoyer le dossier par examen</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'OFPPA • Examine le dossier de demande, et décidera si la peut ou non accorder ou non. De plus, la ^(ou) personnes sont attendus en entretien à l'OFPPA. 		
	<table border="0"> <tr> <td> <p>Si demande acceptée</p> <p>Obtient <u>statut réfugié</u></p> <p>↳ droits accrus (résider en France, travailler...)</p> </td> <td> <p>Si demande refusée</p> <p>Situation irrégulière</p> <p>↳ obligation quitter le pays.</p> <p>Mais peut être contestée devant juge ⇒ CNDA</p> </td> </tr> </table>	<p>Si demande acceptée</p> <p>Obtient <u>statut réfugié</u></p> <p>↳ droits accrus (résider en France, travailler...)</p>	<p>Si demande refusée</p> <p>Situation irrégulière</p> <p>↳ obligation quitter le pays.</p> <p>Mais peut être contestée devant juge ⇒ CNDA</p>
<p>Si demande acceptée</p> <p>Obtient <u>statut réfugié</u></p> <p>↳ droits accrus (résider en France, travailler...)</p>	<p>Si demande refusée</p> <p>Situation irrégulière</p> <p>↳ obligation quitter le pays.</p> <p>Mais peut être contestée devant juge ⇒ CNDA</p>		



Histoire des migrations

PROBLÉMATIQUE DE L'ACTIVITÉ

Comment l'histoire des migrations nous aide-t-elle à comprendre les migrations internationales actuelles ?

OBJECTIF

Mettre en perspective les problématiques migratoires contemporaines

SUPPORT

Vidéo et texte 3 « Histoire des migrations », Virginie Chaillou-Atrous, 2020

MISE EN ŒUVRE

Feuille de route en 4 étapes (séance de 1h30):

Étape 1 : Lecture en classe entière du texte et repérage des deux types de migrations (forcées / volontaires).

Travail en commun sur la première moitié du texte, en autonomie sur la seconde moitié (depuis le XX^es).

Étape 2 : Repérage à partir de la vidéo : comment les différentes migrations sont représentées à l'échelle mondiale du Moyen-âge au début du XX^es.

Étape 3 : Élaboration de la légende, choix des figurés puis réalisation du croquis à partir de la deuxième moitié du texte.

Travail en autonomie puis mise en commun.

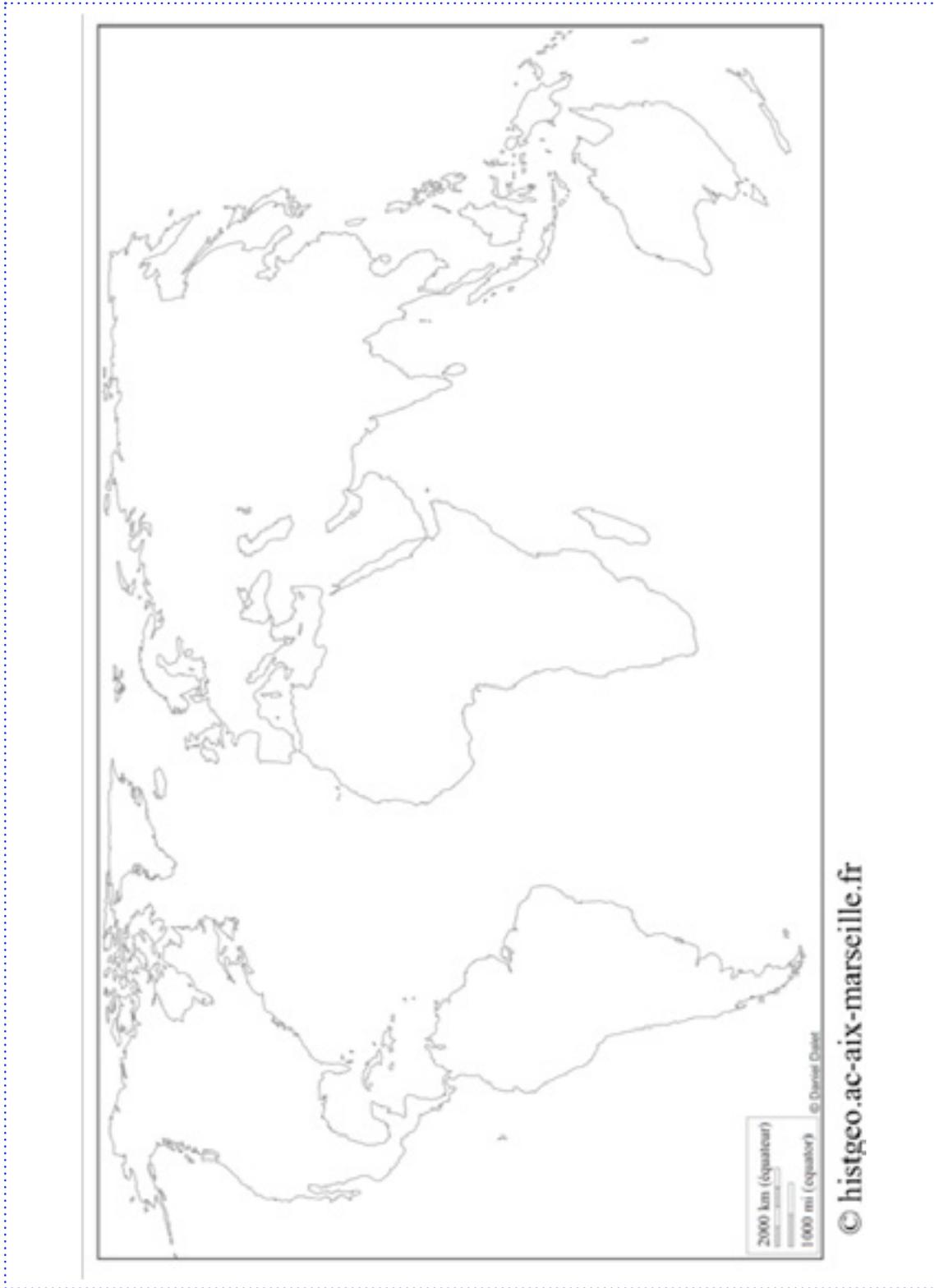
Étape 4 : Prélever les informations du texte afin de montrer les éléments de permanence et d'évolution des migrations sur le long terme.

ACTIVITÉ ÉLÈVE

Consigne

- ▶ Surligner dans tout le texte en rouge les migrations forcées et en vert les migrations volontaires.
- ▶ Réaliser un croquis sur les migrations à partir du XX^es avec le fond de planisphère distribué.

FOND DE CARTE



Repérage sur le texte

migrations forcées

migrations volontaires

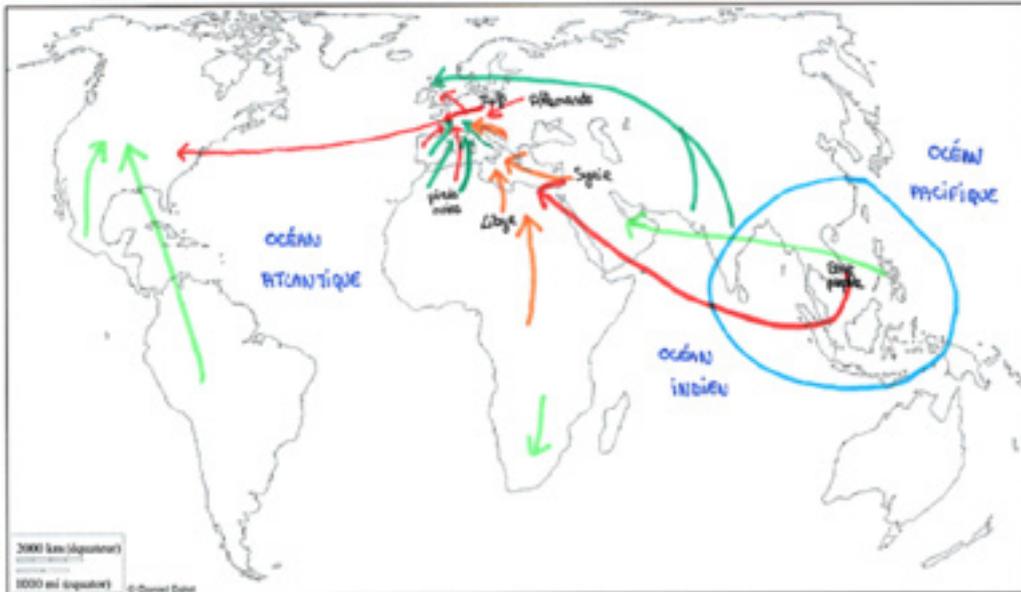
Histoire des migrations

L'histoire des migrations est aussi ancienne que l'histoire de l'humanité. Aussi, la migration est à appréhender comme un phénomène continu et permanent qui présente toutefois des caractéristiques différentes en fonction des époques et des continents.

De l'Antiquité à la fin de l'époque moderne, ces déplacements sont progressifs et sont liés à des migrations économiques, aux invasions guerrières et aux dynamiques de peuplement. Durant tout le Moyen-Age, l'Asie des steppes est le grand réservoir des migrations vers l'Europe occidentale, le proche orient, l'Inde et la Chine. Les armées islamiques, parties de la péninsule arabique vers 630 migrent et conquièrent en un siècle tout le sud du bassin méditerranéen (Maghreb, péninsule ibérique) et une bonne partie du Moyen-Orient. A partir de la Renaissance, l'Europe ne connaît plus de grandes invasions en dehors de la poussée ottomane, c'est-à-dire l'extension de la domination turque sur l'Europe balkanique et une partie de l'Europe centrale. Cependant, différents types de migrations peuvent être observés à l'intérieur du continent européen. Des migrations saisonnières (travailleurs à la recherche de moyens de subsistance, pèlerins, etc.), ou définitives (colons vers les terres vierges de l'est européen ou vers les terres nouvellement défrichées) se maintiennent. En outre, des politiques répressives provoquent des migrations forcées comme l'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492 ou celle des protestants français après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. L'Afrique connaît également des dynamiques migratoires internes comme l'expansion Bantoue ou celles engendrées par une traite arabo-musulmane qui s'étend du VIIe au XXe siècle et concerne plus de 17 millions d'Africains. A l'époque moderne, les grands voyages de découvertes comme celui de Christophe Colomb en 1492 ouvrent l'ère des migrations transocéaniques et génèrent un flux de migrations volontaires de colons Européens vers l'Amérique. Mais le développement colonial de l'Europe engendre surtout la déportation de 12 à 15 millions de captifs africains à destinations des colonies européennes du XVI au XIXe siècle.

Le XIXe siècle marque un tournant dans l'histoire des migrations. Le développement de l'industrialisation en Europe génère un important exode rural et accélère les migrations intra-européennes. De même, le passage de la navigation à voile à la navigation à vapeur permet le déplacement volontaire massif de migrants vers des contrées très éloignées. Le fort accroissement de la population sur le continent européen, la pauvreté dans les régions de départ (Ex : la grande famine en Irlande de 1845 à 1849) et la demande de main-d'œuvre dans des régions d'immigration peu peuplées et ouvertes par la colonisation (Etats-Unis, Canada, Australie, Argentine, Brésil etc.) conduisent plus de 50 millions d'Européens à quitter l'Europe entre 1821 et 1932. Seule la France demeure une terre d'immigration. Ces migrations dureront jusqu'au début du XXe siècle mais les États-Unis- première destination des migrants européens- prennent, dès la fin du XIXe siècle, des mesures pour limiter l'immigration et mettre en place un accueil plus sélectif des migrants. Ils connaissent cependant de forts déplacements internes de populations, les Etats-Unis ont toujours été des migrants, soit pour la conquête de l'ouest soit en direction des États du nord et plus récemment vers la ceinture du soleil. Parallèlement, plusieurs millions de travailleurs migrent à travers le monde pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des sociétés coloniales après l'abolition de la traite et de l'esclavage. Ainsi, des Javanais, des Japonais, des Tonkinois, des Africains, des Malgaches mais surtout des Chinois et des Indiens -munis d'un contrat d'engagement- quittent plus ou moins librement leur sol natal pour venir travailler, en échange d'un salaire, dans les colonies d'Amérique et de l'océan Indien mais également dans les territoires nouvellement conquis par les puissances impériales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. A la fin du XIXe, les persécutions des minorités religieuses, ethniques ou linguistiques provoquent également le départ forcé de nombreux migrants comme les Juifs de l'empire russe après les pogroms des années 1880-1890.

Histoire des migrations depuis le XX^{ème} siècle



© histgeo.ac-aix-marseille.fr

Migrations XX^{ème} s

- migrations forcées
- migrations volontaires

Migrations fin XX^{ème} - XXI^{ème} s

- migrations forcées
- migrations volontaires
- Risque de migrations climatiques

EXERCICE DE SYNTHÈSE

A partir de la trame de plan proposée, construire le plan détaillé qui répond au sujet de synthèse ci-dessous :

« La migration est à appréhender comme un phénomène continu et permanent qui présente toutefois des caractéristiques différentes en fonction des époques et des continents. » (Le sujet correspond aux premières lignes introductives du texte Histoire des migrations- Virginie Chaillou-Atrous 2020).

Trame de plan :

I- Un phénomène continu et permanent :

II- Des évolutions et des caractéristiques différentes :

« La migration est à appréhender comme un phénomène continu et permanent qui présente toutefois des caractéristiques différentes en fonction des époques et des continents. »

I- Un phénomène continu et permanent :

- La permanence de migrations volontaires : des migrations économiques surtout.
- La permanence de migrations forcées : (les Juifs du Moyen-âge au XX^e).
- Toujours importance des migrations intra-régionales, des migrations de proximité.

II- Des évolutions et des caractéristiques différentes :

- Une évolution importante des espaces émetteurs et récepteurs : Europe était un espace d'émigration et est devenu un espace d'immigration.
- Davantage de moyens techniques (bateaux à vapeur, avion) ⇒ migrent plus loin, plus rapidement.
- Évolution des raisons d'émigrer : abolition de l'esclavage, nouveaux réfugiés climatiques.



Facilitation graphique

MISE EN OEUVRE

Restitution finale :

Activité à réaliser par groupe de 4 élèves.

Consigne :

Utilisez la technique de la facilitation graphique pour réaliser une « visual map* » qui illustre le phénomène migratoire du XXI^e siècle à partir d'un exemple de migration.

La question des migrations semble être un enjeu essentiel qui caractérise le XXI^e siècle : les drames humains en Méditerranée orientale et centrale depuis 2015, la question du mur entre les Etats-Unis et le Mexique, la caravane des migrants en Amérique centrale mobilisent l'attention des médias et de l'opinion publique. Pourtant les migrations sont un phénomène ancien dans l'histoire de l'humanité et ont toujours existé.

Vous partirez d'un exemple de migration contemporaine précis pour expliquer quelles sont certaines caractéristiques des migrations contemporaines, en les plaçant dans une perspective historique.

Feuille de route en 3 étapes:

Étape 1 : Choisir un exemple de migration du XXI^e siècle. Chercher des informations afin de décrire cette migration (Qui sont les migrants ? D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Pourquoi migrent-ils ?).

Étape 2 : Mettre en perspective historique :

- ▶ Utiliser les activités 1 et 2 pour caractériser cette migration (Est-ce une migration volontaire ou forcée ? Peut-on parler de réfugiés ?).
- ▶ Confronter cette actualité à l'histoire des migrations (à quelles migrations évoquées dans l'activité 3 pouvez-vous comparer cette migration du XXI^e siècle ?).

Étape 3 : Évoquer les défis et enjeux que pose cette migration (opportunité économique pour les espaces récepteurs, intégration, discrimination...).

Pour chacune des 3 étapes, vous réaliserez des recherches et prendrez des notes.

Puis vous transformerez ensuite l'ensemble de votre travail en « visual map* » en utilisant la technique de la facilitation graphique.



* Une visual map est une synthèse visuelle utilisant la technique de la facilitation graphique pour mettre en image des notes. Consulter le livret facilitation graphique du kit pédagogique qui explique les techniques de la facilitation graphique et propose des exemples.

KIT PEDA GOO

LE KIT **PEDACOO** EST UN PROJET DE MIGRATION EN QUESTIONS

MIGRATIONS
EN QUESTIONS

PORTÉ PAR



ÉLABORÉ AVEC

